ouvrage, et d'en parler dans l'un des délicieux romans que l'heureux parisien faisait insérer dans les feuilles publiques ; il joignait à ses sollicitations à ce sujet, l'envoi de deux exemplaires de son recueil.

L'ami fit quelque temps la sourde oreille; enfin, un jour que le provincial parcourait les journaux, il eut l'émouvante suprise de trouver au bas de l'un d'eux l'éloge de ses œuvres adroitement annexé à l'un des romans-feuilletons de son ami de Paris. Qu'on juge de son ravissement, quelque peu troublé cependant par l'erreur qu'avait commise cet excellent protecteur, en donnant pour se procurer l'ouvrage prôné, l'adresse d'un libraire à qui le provincial n'avait point confié la vente de ses livres. Plein de gratitude pour son brillant Mécène, il n'attribua cette fausse indication qu'à une erreur involontaire de celui-ci. Candide et primitif jeune homme! Le Mécène avait remis à vendre, au libraire indiqué par lui, les deux exemplaires que le provincial lui avait offerts, et c'était dans l'intérêt spécial de leur écoulement, que le feuilletoniste avait fait l'éloge des élucubrations de son crédule protégé.

Les deux exemplaires donnés se débitèrent; le recueil à vendre resta au grand complet chez le libraire à qui il avait été remis, et tout alla pour le mieux dans le meilleur des mondes! O divine amitié, voilà de tes traits..... à Paris.

J. PETIT-SENN.

Trois fautes se sont glissées dans l'impression de l'article intitulé : De l'illus tration typographique, inséré dans le dernier numéro :

Page 143, ligne 19, au lieu de : le fond parle alors en faveur de l'accessoire, lisez : le fond passe.

Page 144, ligne 20, quand Callit grava, lisez; quand Callot.

Page 149, ligne 21, paragraphe flamboyant. lisez: paraphe.